

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil des gouverneurs – Vingt-huitième session
Rome, 16-17 février 2005

DÉPENSE EXTRAORDINAIRE RELATIVE AU NOUVEAU SIÈGE DU FIDA

I. INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

1. À la vingt-septième session du Conseil des gouverneurs, le Gouvernement italien a officiellement fait savoir qu'il approuvait la proposition de doter le FIDA d'un nouveau siège.
2. Dans son annonce officielle, le Gouverneur pour l'Italie a insisté sur le fait que le nouveau siège du FIDA permettrait d'améliorer le fonctionnement et les résultats de l'institution tout en favorisant une utilisation plus efficiente et plus efficace des ressources allouées par le Gouvernement italien.
3. Cette annonce constituait à la fois une avancée majeure pour le FIDA et un important jalon dans l'histoire de ses 26 années d'activité. Le Fonds disposera pour la première fois d'un siège répondant à ses besoins à long terme. En outre, les fonctionnaires du FIDA, dispersés entre plusieurs bâtiments depuis 1982, seront rassemblés en un seul et même endroit.

II. AVANTAGES ET COÛTS DE LA RÉNOVATION

4. Tous les partenaires associés à cette entreprise – le Gouvernement italien, le cabinet immobilier Pirelli & C. Real Estate et le FIDA – ont reconnu les avantages découlant du regroupement de tous les fonctionnaires dans un seul et même bâtiment qui offrirait un environnement plus sûr, qui permettrait d'organiser dans les locaux du siège même la plupart des réunions du Fonds, et qui serait de nature à améliorer l'efficacité des services et à rehausser l'image de marque et la culture de l'organisation.
5. Le nouveau bâtiment doit être intégralement rénové pour répondre aux besoins d'une institution des Nations Unies, notamment pour ce qui est des salles de conférence. La signature du bail préliminaire avec Pirelli & C. Real Estate est intervenue en décembre 2004. Les travaux de rénovation dureront environ 22 mois.

6. Le coût total de la rénovation des 30 000 mètres carrés de locaux couverts est estimé à 25,4 millions de EUR (soit l'équivalent de 31,0 millions de USD¹). Le cabinet immobilier Pirelli & C. Real Estate prendra à sa charge 20,0 millions de EUR (24,4 millions de USD) pour la rénovation des locaux à usage de bureau. En vertu de l'accord de siège, l'État italien remboursera les dépenses afférentes aux systèmes spéciaux de sécurité, au matériel et au mobilier, soit 2,0 millions de EUR (2,4 millions de USD), ainsi qu'à l'installation des réseaux de télécommunications et des services collectifs.

7. Le solde, c'est-à-dire 3,4 millions de EUR (4,1 millions de USD), soit 1,1 million de EUR (1,3 million de USD) par an en moyenne sur une période de trois ans, servira à financer les dépenses suivantes:

AMÉNAGEMENTS ET COÛTS À FINANCER AU TITRE DE LA DÉPENSE EXTRAORDINAIRE	
Description des aménagements	Estimation (EUR)
Salles de conférence Environ 3 000 m ² comprenant trois salles de réunion, salon/réception, point Internet, bar, espace d'exposition/projection et salle à manger officielle.	500 000
Bibliothèque Environ 370 m ² équipés d'étagères pour 50 000 ouvrages, espace pour la lecture, l'informatique et les expositions.	250 000
Cafétéria Environ 750 m ² de cuisine et salle pour accueillir 400 personnes en libre-service.	400 000
Crèche Environ 240 m ² équipés d'une cuisinette, d'un terrain de jeu et d'un espace couvert suffisant pour offrir aux enfants un environnement sûr et sain.	50 000
Réception/salon/distribution espaces de circulation Environ 1 500 m ² , y compris les espaces de circulation à chaque étage. La réception comprend un comptoir, un espace équipé de sièges et une aire d'exposition. Les espaces de circulation comprennent un système d'orientation et une signalisation personnalisée par étage.	400 000
Centre de données Environ 110 m ² équipés d'armoires de matériel électronique, système de détection et de lutte contre les incendies, circuit d'énergie électrique de secours, système d'éclairage et de protection contre les intrusions.	300 000
Réseau local Le réseau local comprend tous les câblages permettant de relier chaque poste de travail, salles de réunion et aire de conférence au réseau informatique.	400 000
Gestion du projet et personnel temporaire Le FIDA a créé un groupe chargé de collaborer avec Pirelli & C. Real Estate pour faire en sorte que le projet réponde aux normes et besoins institutionnels et que ces besoins soient pris en compte et satisfaits à chaque étape du projet, de la conception des travaux aux appels d'offres et à la réalisation.	500 000
Société d'architecture et d'ingénierie externe La société assurera les services de conception et post-conception architecturale et technique. En particulier, elle apportera son aide à la supervision des appels d'offres, la gestion des travaux, offrira ses conseils et préparera des plans détaillés pour faciliter la gestion future des installations.	400 000
Décoration d'intérieur Services professionnels pour l'agencement des espaces et les plans de décoration, y compris les accessoires et le mobilier des salles de conférence, de la bibliothèque, de la cafétéria, des salles de réunion et des espaces de réception/salon. Ces services comprennent aussi les plans de décoration des espaces de circulation ainsi que la conception et la mise en service d'un système d'orientation.	200 000
TOTAL	3 400 000

¹ Sur la base du taux de change appliqué aux Nations Unies au mois de juillet 2004: 1,00 USD = 0,821 EUR.

8. À sa quatre-vingt-deuxième session tenue en septembre 2004, le Conseil d'administration a décidé de recommander au Conseil des gouverneurs l'approbation d'une dépense extraordinaire de 3,4 millions de EUR (4,1 millions de USD) pour financer les aménagements décrits ci-dessus.

III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

9. Pour réduire l'incidence de ces dépenses sur le poste des dépenses extraordinaires, le FIDA compte s'employer à mobiliser auprès des États membres des contributions volontaires pour financer certains des espaces communs. Le Conseil d'administration sera informé chaque année du montant des fonds ainsi mobilisés, qui réduiront le budget à la charge du Fonds.

10. L'aménagement d'espaces communs financé au moyen de contributions volontaires des États membres offre une occasion de renforcer l'aspect multiculturel de l'environnement et de l'image du FIDA. En finançant l'aménagement d'éléments importants et très visibles, comme les salles de réunion, les espaces communs et les installations pour le personnel, les États membres encourageront la compréhension internationale et contribueront à renforcer et rehausser le rôle du FIDA dans un véritable partenariat mondial entre ses États membres.

IV. EXPÉRIENCE D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT DE TRAVAUX DE RÉNOVATION OU DE CONSTRUCTION

11. D'autres institutions financières internationales et organismes des Nations Unies font également appel aux budgets administratifs ou aux États membres pour financer la construction ou la rénovation de leur siège. L'Organisation des Nations Unies, par exemple, s'emploie à mobiliser 1,2 milliard de USD pour financer la rénovation complète de son siège de New York. Le plan de rénovation prévoit que les 3 600 fonctionnaires qui travaillent dans les 38 étages du bâtiment de verre situé sur l'East River seront réinstallés dans un bâtiment temporaire devant être construit à proximité, suffisamment vaste pour accueillir les réunions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

12. Selon les plans de rénovation, il faudra six ans pour moderniser le bâtiment de l'Organisation des Nations Unies, l'aligner sur des normes de sécurité modernes, y compris en matière d'urbanisme et de protection contre l'incendie, en améliorer le rendement énergétique et en garantir comme il convient la sécurité.

13. Le Gouvernement des États-Unis a demandé au Congrès d'accorder un prêt à l'Organisation des Nations Unies pour le montant intégral de 1,2 milliard de USD. Si le Congrès approuve cette proposition, l'Organisation paiera des intérêts au taux de 5,5% sur une période de 30 ans. Les États-Unis ont fait savoir qu'en leur qualité de plus important contribuant au budget de l'Organisation des Nations Unies, ils prendraient à leur charge 22% des coûts afférents au remboursement du prêt.

14. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) mène actuellement un programme de rénovation de son siège, à Paris, d'une valeur de 100 millions de USD. La principale source de financement est un prêt sans intérêt de 80 millions de USD accordé et garanti par le pays hôte. Un complément de 13 millions de USD est financé sur le budget ordinaire de l'UNESCO. Le pays hôte et d'autres États membres ont versé des contributions volontaires de respectivement 4 millions de USD et 3,5 millions de USD.

15. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, à Addis Abeba, prépare actuellement la construction d'un nouveau bâtiment à usage de bureau de 8 000 mètres carrés. Les coûts de sa construction seront couverts par un financement extrabudgétaire du siège de l'Organisation des Nations Unies approuvé par l'Assemblée générale. Le gouvernement du pays hôte a fait don du terrain sur lequel ce bâtiment doit être construit et autorisera l'importation en franchise de droit du matériel et des matériaux de construction.

16. À Rome, le siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture est mis à la disposition de cette dernière par le gouvernement du pays hôte à un loyer symbolique d'un euro par an. Le gouvernement du pays hôte prend à sa charge les dépenses extraordinaires d'entretien, et quelque 25 États membres ont financé la rénovation des salles de réunion et des espaces communs.

17. L'Agence internationale de l'énergie atomique et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ont associé, pour leurs travaux de rénovation, des ressources extrabudgétaires, des crédits ouverts sur le budget ordinaire et des contributions des pays hôtes.

V. RECOMMANDATION

18. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil des gouverneurs est invité à examiner la proposition figurant dans le présent document; à approuver le montant de 3,4 millions de EUR (soit 4,1 millions de USD, sur la base du taux de change en vigueur en juillet 2004) à engager au titre des dépenses spéciales pour financer l'aménagement des espaces communs et des installations du nouveau siège du FIDA, au 44 de la Via Paolo di Dono, à Rome, pendant la période 2005-2007; et à adopter le projet de résolution y relatif, joint au présent document.

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LA DÉPENSE EXTRAORDINAIRE
RELATIVE AU NOUVEAU SIÈGE DU FIDA

Résolution __/XXVIII

Dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA,

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant à l'esprit l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant qu'à sa quatre-vingt-deuxième session, le Conseil d'administration a entériné la nécessité d'engager sur une période de trois ans une dépense extraordinaire pour le nouveau siège du FIDA;

Ayant examiné l'étude que le Conseil d'administration a présentée à sa quatre-vingt-troisième session concernant la dépense extraordinaire à engager pour le nouveau siège du FIDA pendant la période 2005-2007;

Décide que:

1. Le montant de 3 400 000 EUR (soit 4 100 000 USD, sur la base du taux de change en vigueur en juillet 2004) à engager au titre de la dépense extraordinaire devant financer l'aménagement des espaces communs et des installations du nouveau siège du FIDA, au 44 de la Via Paolo di Dono, à Rome, sur une période de trois ans couvrant les exercices financiers 2005 à 2007, tel qu'il figure dans le document GC 28/L.8/Rev.1, est approuvé.
2. Le Président du FIDA est autorisé à solliciter et à recevoir des contributions volontaires devant financer certains des espaces communs dudit nouveau siège et à informer chaque année le Conseil d'administration de ces contributions. Le montant approuvé au paragraphe 1 ci-dessus au titre de la dépense extraordinaire pourra être réduit d'un montant équivalant à celui de ces contributions volontaires.
3. Le Président du FIDA est prié de rendre compte chaque année au Conseil d'administration des dépenses engagées aux fins de l'aménagement du nouveau siège et de soumettre au Conseil des gouverneurs un rapport final y relatif en février 2008.